

Disponibilité | Réactivité | Pertinence

## Quels avantages

pour le médecin prescripteur  
et son patient ?



Coordination des soins  
Ville/Hôpital et **astreinte  
médico-soignante  
assurée 24h/24, 7j/7.**



**100% des soins sont  
pris en charge** par  
l'assurance maladie et la  
complémentaire santé.



**Alternative ou complément**  
à la rééducation en  
établissements  
conventionnels.



**5 actes minimum  
par semaine** pour une  
prise en charge  
pluridisciplinaire.



Rééducation et  
réadaptation du  
patient **dans son  
environnement.**

## Pour l'admission d'un patient contactez-nous au



04 72 27 23 60

Découvrez les autres activités  
du Groupe Soins et Santé

Equipe Mobile

SSIAD Renforcé

Garde Itinérante de Nuit

Equipe Alzheimer à Domicile

IDE de nuit en EHPAD

Soins de support

Résidence autonomie

Prestations médico-techniques

Aide à Domicile

soinsetsante.org



SOINS ET SANTÉ

HAD-R

RÉÉDUCATION DE DEMAIN

*Et si c'était en*  
**Hospitalisation  
À Domicile de  
Réadaptation ?**

HAS  
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

**Haute  
Qualité  
des soins**

Établissement  
certifié avec mention



04 72 27 23 60

soinsetsante.org

# Prescription, mise en place et suivi d'une **Hospitalisation À Domicile de Réadaptation**

L'Hospitalisation à Domicile de Réadaptation, autrement appelée HAD-R, propose un projet de rééducation physique et/ou neurologique, pluridisciplinaire et coordonné à domicile. **L'HAD est un établissement de santé soumis aux mêmes obligations que les établissements hospitaliers avec hébergement.**

## 1 La demande

Uniquement sur prescription médicale avec **un bilan de médecine physique et de réadaptation (MPR)** pour une durée limitée de **45 jours renouvelable** une fois.

L'HAD vous permet d'éviter ou de raccourcir le temps d'hospitalisation avec hébergement.



Aide sociale, soutien psychologique, accompagnement nutritionnel, rééducation des troubles moteurs et psychomoteurs, soins de socio-esthétique,... **Soins et Santé propose également des soins de support pour vous et vos proches.**

## 2 Etude de la faisabilité

Évaluation par l'HAD, en lien avec le service hospitalier et les intervenants libéraux, de la faisabilité du retour ou maintien à domicile (état de santé, environnement et entourage).



## 3 Projet de rééducation et de soins

Rédaction du projet par les équipes d'HAD, en lien avec le médecin prescripteur, le médecin MPR et le médecin traitant.

## 5 Soins et coordination

Coordination, réalisation et traçabilité des soins par l'HAD en lien avec les intervenants libéraux. Si besoin, livraison de médicaments et consommables nécessaires aux soins.



## 4 Entrée en HAD

Début du séjour : 1<sup>re</sup> séance de rééducation.

## L'HAD-R POUR QUELS SOINS ?

L'HAD-R s'adresse aux patients présentant **un déficit fonctionnel avec potentiel de récupération**, d'origine neurologique, orthopédique, oncologique ou gériatrique.

## 6 Réévaluation

Temps hebdomadaire de coordination pluridisciplinaire. Ajustement du projet thérapeutique discuté collégalement tout au long de la prise en charge.



## 7

### Sortie d'HAD

Décision collécale. **Organisation de la sortie**, programmation de la continuité des soins. **Bilan de fin de prise en charge.**



## Sur quels secteurs intervenons-nous ?

Département du Rhône, communes limitrophes de l'Ain et Nord Isère.